Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 16 mai 2019

L'Ambassadrice des Etats-Unis commente les relations bilatérales/ La presse rend compte des déclarations de l'Ambassadrice des Etats-Unis en Arménie Lynne Tracy. L'Ambassadrice a déclaré que l'Arménie était devenue plus démocratique que jamais depuis le mouvement de l'année dernière. Elle s'est dite « particulièrement encouragée par les efforts du gouvernement pour éliminer la corruption et promouvoir la transparence ». L'Ambassadrice a indiqué qu'en 2018, les États-Unis avaient fourni une aide de 26,7 millions de dollars à l'Arménie, en plus du programme d'aide en cours de 66 millions de dollars mis en œuvre par l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Elle a également souligné que depuis 1992 l'aide globale fournie par les États-Unis à l'Arménie s'élevait à plus de 2 milliards de dollars. Elle a également confirmé que Washington allouerait une aide supplémentaire de 16 millions de dollars à l'Arménie cette année. *168 jam* rend compte de l'avis de l'analyste américain Paul Goble selon lequel, la partie américaine trouve suffisants ces volumes de soutien adéquats aux ambitions politiques de l'Arménie. Selon lui, l'Arménie doit avoir une politique d'initiative et travailler plus activement pour présenter ses propres besoins et les placer dans le cadre de la coopération politique. Commentant les comparaisons entre les volumes de soutien après la révolution des roses en Géorgie et la révolution de velours en Arménie, l'expert a indiqué que les deux pays ne sont pas comparables, car la Géorgie cherche beaucoup plus à approfondir ses relations avec les États-Unis et a choisi la voie du développement euro-atlantique. *168 jam* rend compte de l'avis de l'analyste américain Paul Goble selon lequel la partie américaine trouve suffisants ces volumes de soutien adéquats aux ambitions politiques de l'Arménie. Selon lui, l'Arménie doit avoir une politique d'initiative et travailler plus activement pour présenter ses propres besoins et les placer dans le cadre de la coopération politique. Commentant les comparaisons entre les volumes de soutien après la révolution des roses en Géorgie et la révolution de velours en Arménie, l'expert a indiqué que les deux pays ne sont pas comparables, car la Géorgie cherche beaucoup plus à approfondir ses relations avec les États-Unis et a choisi la voie du développement euro-atlantique. Parlant de la géopolitique, l'Ambassadrice américaine a déclaré que les Etats-Unis comprenaient que l'Arménie est étroitement liée à la Russie en tant que réalité géographique et historique, mais que cette alliance avec la Russie n'empêchait pas l'Arménie de nouer des liens étroits avec les États-Unis et l'Union européenne. Tracy a déclaré que bien que Washington et Erevan « ne s'entendent pas sur tout », ils traitent de questions d'intérêt mutuel par le biais d'un « dialogue ouvert et honnête ». Commentant l'affaire de Lydian Armenia (cf. revue du 16 au 18 mars 2019, revue du 19 mars 2019), l'Ambassadrice a indiqué que les États-Unis attendaient avec impatience le règlement du différend. «*Je pense qu'il est très important que les États-Unis et l'Arménie collaborent pour promouvoir un environnement commercial transparent, prévisible et juste, non seulement pour les entreprises arméniennes, mais également pour attirer les investissements internationaux. Et Lydian est l'un de ces investissements* », a déclaré la diplomate.

Le Président n'a pas nommé la candidature préférée par « Mon pas » au poste vacant du juge de la Cour constitutionnelle et elle sera probablement rejetée/ Les journaux indiquent que le Parlement examinera l'élection d'un juge de la Cour constitutionnelle le 29 mai. Le Président de la

République d'Arménie a nommé à ce poste vacant le Responsable de la chaire de théorie et d'histoire de l'État et du droit de la faculté de droit de l'Université d'Etat d'Erevan, docteur en droit, professeur, Artur Vagharshyan. *Joghovourd* indique que le parti au pouvoir « Mon pas » de Nikol Pachinian veut voir à ce poste l'avocat Vahe Grigoryan, qui par ailleurs est le représentant des victimes de l'affaire du 1er mars 2008 auprès de la CEDH. Selon des sources du quotidien, la majorité parlementaire sera encline à voter contre Vagharshyan comme elle avait fait avant dans le cas du dernier candidat Gor Hovhannisyan. D'après *Joghovourd*, le parti au pouvoir rejetterait toute autre candidature jusqu'à ce que Vahe Grigoryan soit nommé. Le quotidien qualifie le comportement de la majorité au pouvoir d'incompréhensible, car en voulant voir à tout prix à ce poste son candidat, le parti « dévalue l'institution parlementaire ».

Polémique sur le choix de Nikol Pachinian du russe comme langue de communication avec les chinois/ *Hraparak* rend compte du débat lancé après la publication par Nikol Pachinian d'une vidéo de son entretien avec le Premier ministre de Chine, Li Keqiang, où, lors de cet entretien officiel, Nikol Pachinian communique en russe avec ses interlocuteurs. *Hraparak* partage les avis selon lesquels il n'est pas normal que le dirigeant d'un pays souverain ne s'exprime pas dans sa langue nationale même si en Chine le russe est une langue respectable et que la plupart des chinois de haut rang le parlent.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.